RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00560
Numéro SIREN : 422 734 764
Nom ou dénomination : ABACA

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2018 sous le numéro de dépôt 4937

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

ABACA
5 rue Marceau
34000 Montpellier

V/REF :
N/REF : 1999 B 560 / 2018-B-4937

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 15/05/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Procès-verbal d'assemblée en date du 30/05/2017

Concernant la société

ABACA
Société à responsabilité limitée
5 rue Marceau
34000 Montpellier

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-4937 le 15/05/2018

R.C.S. MONTPELLIER 422 734 764 (1999 B 560)

Fait à MONTPELLIER le 15/05/2018,

LE GREFFIER

TRIBUNAL DE COMMERCE
MONTPELLIER

ABACA
Lightweight Structures Engineers

PROCES VERBAL

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE 2016

TENUE LE 30 mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le 30 mai, **à onze heures, les Associés de la Société ABACA, Société à Responsabilité Limitée au Capital de 7.622 €, se sont réunis au Siège Social, au 5 rue Marceau 34000 Montpellier, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation faite conformément aux dispositions de l'Article 23 des Statuts.**

Est présent :
Monsieur Nicolas Pauli, qui détient 50 parts sociales,

représentant la totalité du capital et qu'en conséquence, l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions de l'Article 23 des Statuts.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas Pauli, Gérant

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

1° - Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée,
2° - Le Bilan, le Compte de Résultat et l'annexe.

Le Président indique que l'Assemblée Ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° - Approbation :
* des comptes annuels 2016,
2° - Affectation du résultat :
* report à nouveau,
* distribution de dividende.
3° - Quitus à la Gérance.

Je soussigné, Nicolas Pauli agissant en qualité de gérant, atteste sur l'honneur que la présente photocopie est conforme à l'original.
Fait à Montpellier
Le 14/05/2018

ABACA
Lightweight Structures Engineers
5, rue Marceau - F-34000 Montpellier
Tél (0)467 589 303
abaca@abaca-engineers.com
SIRET 422 734 764 00026 APE 7112B

Il est procédé au vote des résolutions inscrites à l'Ordre du Jour.

RESOLUTIONS VOTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

Première Résolution :
L'Assemblée des Associés donne acte à la Gérance :
- de ce que les dispositions légales concernant la convocation de l'Assemblée et la communication des comptes sociaux ont bien été observées, et notamment la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :
L'Assemblée Ordinaire des Associés, après avoir entendu le rapport de gestion (Chiffre d'affaires de 80.800 €) **approuve les comptes annuels et le bilan de l'exercice clos** le 31/12/16 **tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un** bénéfice de 31.546 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :
L'Assemblée Ordinaire des Associés donne quitus entier au Gérant pour l'exercice en cours.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Abaca
5 rue Marceau
34000 Montpellier

Tel 06 77 05 15 61

bet.abaca@wanadoo.fr

S.A.R.L.
Au capital de 7622.45€
R.C. Montpellier
422 734 764 00026

Quatrième Résolution :
L'Assemblée Ordinaire des Associés décide d'affecter le résultat comme suit :
➔ **Report à nouveau :** avant affectation du résultat : 87.434 € ; résultat 31.546 € ; après affectation du résultat : 118.979 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution :
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée générale rappelle que les dividendes versés au titre des 3 derniers exercices ont été les suivant :

31/12/2015 : 0 €
31/12/2014 : 0 €
31/12/2013 : 0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième Résolution :
L'associé unique arrête définitivement sa rémunération nette pour l'exercice écoulé à 15.000€.

La Société Abaca a pris en charge les cotisations sociales obligatoires et facultatives concernant l'associé unique.

Cotisations sociales obligatoires 839 €
Cotisations sociales facultatives : 3112 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution :
L'associé unique prévoit pour 2017 une rémunération nette de 20.000 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution :
L'associé unique aura droit au remboursement sur justificatifs, de ses frais de déplacement et de représentation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Abaca
5 rue Marceau
34000 Montpellier

Tel 06 77 05 15 61

bet.abaca@wanadoo.fr

S.A.R.L.
Au capital de 7622.45€
R.C. Montpellier
422 734 764 00026

Nicolas Pauli

ABACA
Lightweight Structures Engineers
5, rue Marceau – F34000 Montpellier
Tél (0)467 589 303
abaca@abaca-engineers.com
SIRET 422 734 764 00026 APE 7112B

Je soussigné, Nicolas Pauli agissant en qualité de gérant, atteste sur l'honneur que la présente photocopie est conforme à l'original.
Fait à Montpellier
Le 19/05/2018.

N. Pauli

ABACA
Lightweight Structures Engineers
5, rue Marceau – F34000 Montpellier
Tél (0)467 589 303
abaca@abaca-engineers.com
SIRET 422 734 764 00026 APE 7112B

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : EURL ABACA — 5 RUE MARCEAU — Néant ☐*

Adresse de l'entreprise : 34000 MONTPELLIER

Numéro SIRET * : 4 2 2 7 3 4 7 6 4 0 0 0 2 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122016 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122015 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010	2 525	012		2 525	2 525
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014	14 639	016	14 639		
	Immobilisations corporelles*	028	5 397	030	1 410	3 988	1 677
	Immobilisations financières* (1)	040	60	042		60	30
	Total I (5)	044	**22 621**	048	**16 048**	**6 573**	**4 232**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	STOCKS — Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	61 754	070		61 754	21 050
	Créances (2) — Autres * (3)	072	1 323	074		1 323	2 004
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	114 820	086		114 820	103 040
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	**177 897**	098		**177 897**	**126 094**
	Total général (I + II)	110	**200 518**	112	**16 048**	**184 470**	**130 326**

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	7 622	7 622
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	762	762
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
Report à nouveau	134	87 433	100 934
Résultat de l'exercice	136	**31 546**	**(13 500)**
Provisions réglementées	140		
Total I	142	**127 364**	**95 818**
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 018	100
Autres dettes (dont comptes courants d'associés à l'exercice : 169 33 526)	172	45 088	34 409
Produits constatés d'avance	174	10 000	
Total III	176	**57 106**	**34 508**
Total général (I + II + III)	180	**184 470**	**130 326**

Je soussigné, Nicolas Pauli agissant en qualité de gérant, atteste sur l'honneur que la présente photocopie est conforme à l'original.
Fait à Montpellier
Le 14/05/2018
N Pauli

ABACA Lightweight Structures Engineers... 5, rue Marceau – F34000 Montpellier tel (0)467 589 303 abaca@abaca-engineers.com SIRET 422 734 764 00026 APE 7112B

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	60	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 136
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

PROCES VERBAL D'AFFECTATION DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2016

L'an deux mille dix-sept, le 30 mai, **à onze heures, les Associés de la Société ABACA, Société à Responsabilité Limitée au Capital de 7.622 €, se sont réunis au Siège Social, au 5 rue Marceau 34000 Montpellier, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation faite conformément aux dispositions de l'Article 23 des Statuts.**

La 4ième résolution de cette Assemblée Générale Ordinaire affecte le résultat de l'exercice 2016. **Elle est reproduite ci-dessous in extenso.**

Quatrième Résolution :
L'Assemblée Ordinaire des Associés décide d'affecter le résultat comme suit :
➔ **Report à nouveau :** avant affectation du résultat : 87.434 € ; résultat 31.546 € ; après affectation du résultat : 118.979 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Nicolas Pauli

ABACA
Lightweight Structures Engineers
5, rue Marceau – F34000 Montpellier
Tél (0)467 589 303
abaca@abaca-engineers.com
SIRET 422 734 764 00026 APE 7112B

Je soussigné, Nicolas Pauli agissant en qualité de gérant, atteste sur l'honneur que la présente photocopie est conforme à l'original.
Fait à Montpellier
Le 14/05/2018
N. Pauli

ABACA
Lightweight Structures Engineers
5, rue Marceau – F34000 Montpellier
Tél (0)467 589 303
abaca@abaca-engineers.com
SIRET 422 734 764 00026 APE 7112B

Abaca
5 rue Marceau
34000 Montpellier

Tel 06 77 05 15 61

bet.abaca@wanadoo.fr

S.A.R.L.
Au capital de 7622.45€
R.C. Montpellier
422 734 764 00026

(2) **COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B-SD 2017**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: **EURL ABACA** — Néant ☐ *

A - RESULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31122016 (1)	Exercice N-1 clos le 31122015 (2)		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
	Production vendue services *		217	10 250	218	80 800	33 450
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	25	4 395
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	**80 825**	**37 845**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	23 520	14 688
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	440	244	535	529
	Rémunérations du personnel *				250	21 528	33 181
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-I)				252		
	Dotations aux amortissements *				254	796	553
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		2 394
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	**46 379**	**51 345**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	**34 446**	**(13 500)**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	285	
	Produits exceptionnels (IV)				290		
	Charges financières (V)				294		
	Charges exceptionnelles (VI)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	3 185	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	**31 546**	**(13 500)**

Je soussigné, Pauli agissant en qualité de gérant, atteste sur l'honneur que la présente est l'original.
Fait à Le 24/

B - RESULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	**31 546**	314					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318							
	Provisions non déductibles*			322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	3 185						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330					
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensés de réintégration 249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997					
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138					
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991							
	Divers* dont ZFA (44 quater -decies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		350	
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	**34 731**	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)						356				
	Déficits antérieurs reportables :* 13 500 dont imputés sur le résultat :								360	13 500	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS					Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	**21 231**	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.